

Modalités d'admission

Toute personne désireuse de se soigner est la bienvenue à demander un dossier de pré-admission :

1^{ère} étape

Prise de contact

par téléphone : 04 93 40 69 99

ou par mail : secretaires.cabris@calme.fr

2^{ème} étape

Confirmation téléphonique

de l'engagement dans le soin :

tous les vendredis matin

3^{ème} étape

Programmation de la date d'hospitalisation

4^{ème} étape

Hospitalisation programmée le mardi matin à partir de 9h00

La procédure d'admission se fait en étroite collaboration avec les correspondants du réseau du CALME et en partenariat avec les médecins prescripteurs de la cure.

L'équipe peut, autant que nécessaire, fournir un soutien psychologique ou un accompagnement pour des démarches administratives préalables.

Pour venir à Cabris

■ par la route :

sortir de l'autoroute A8 à CANNES, puis direction GRASSE, dans GRASSE à gauche direction CABRIS, et à la sortie de CABRIS : route de Spéracèdes (358 avenue de la Plantade)

■ par le train :

gare de CANNES, prendre le train ou le car pour GRASSE et, au terminus, soit prendre un taxi (5 km) soit le car GRASSE-SAINT-CEZAIRE (ligne B)

■ par l'avion :

aéroport NICE-Côte d'Azur, puis NICE-GRASSE en car ou taxi (40 km), et GRASSE-CABRIS

lescop
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
ET PARTICIPATIVES

Version 11/2015



Clinique C.A.L.M.E.
SSR spécialisé en addictologie



CENTRE DE CURE
ALCOOLOGIE
ADDICTOLOGIE

lescop
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
ET PARTICIPATIVES

358 avenue de la Plantade
06530 CABRIS

Tél. : 04 93 40 69 99

Fax : 04 93 60 51 82

Site : www.calme.fr

Agréé par la sécurité sociale et les mutuelles
Etablissement certifié par la haute Autorité de Santé

L'institution

Le C.A.L.M.E. est une clinique de Soins de Suite spécialisée dans la prise en charge des conduites addictives, conventionnée avec la Sécurité Sociale et les mutuelles.

La Maison est mixte, avec une capacité d'accueil de 45 lits, implantée près d'un petit village (Cabris).

Nous accueillons des personnes en difficulté avec l'alcool et souvent avec des dépendances associées (psychotropes, stupéfiants...) qui souhaitent s'impliquer dans un travail personnel .

Les seules contre-indications sont les pathologies somatiques très lourdes et les pathologies psychiatriques ne permettant pas une implication dans le groupe.

La cure

- La durée standard de la cure est de quatre semaines (d'un mardi matin à un mardi après midi).
- Elle commence par le **sevrage** (facilité par une prise en charge médicale) **de l'ensemble des produits psychoactifs : alcool, drogues, et médicaments psychotropes** dont les patients font un usage addictif.
- A partir du 8^{ème} jour, travail en petits groupes :
 - séances interactives d'information en addictologie,
 - séances d'apprentissage des techniques de relaxation,
 - séances de psychothérapie.
- En fin de séjour, nous proposons une orientation vers d'autres intervenants en addictologie pour celles et ceux qui souhaitent consolider leur parcours de soin: médecins, CSAPA, mouvements d'entraide, lieux de post-cure, lieux de vie...
- Après la cure:

Nous restons disponibles par téléphone, 24h/24 et nous proposons des consultations externes gratuites (sur rendez-vous).

Nous proposons aussi DES SEJOURS DE CONSOLIDATION pour nos anciens curistes qui se sentent fragiles ou traversent des périodes difficiles.



L'équipe

L'équipe est pluridisciplinaire, d'une trentaine de personnes :

- Médecins addictologues, psychiatre,
- Psychologues cliniciens
- Infirmier(e)s, formé(e)s à la démarche thérapeutique en addictologie.
- L'ensemble du personnel (soignant et non-soignant) a été formé à la prise en charge des conduites addictives et l'accompagnement des patients dans un cadre résidentiel.